



Collectif contre l'islamophobie en France
Communiqué de Presse
Lundi 8 août 2011

Accréditation du CCIF au Conseil Économique et Social (ECOSOC) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Le CCIF a le plaisir de vous faire part de son accréditation au Conseil Économique et Social (ECOSOC) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le CCIF devient en conséquence membre consultatif de l'ONU en raison de ses compétences spéciales en termes d'islamophobie et de l'importance de ce domaine dans les activités du Conseil.

Depuis sa création en 1945, l'ONU envisage un statut pour les organisations non gouvernementales (ONG). Ainsi, l'ECOSOC est le seul organe principal de l'ONU ayant un cadre formel pour la participation des ONG. En vertu de l'article 17 de la Charte des Nations Unies, « le Conseil Économique et Social (ECOSOC) peut prendre toutes les dispositions utiles pour consulter les ONG qui s'occupent des questions relevant de ses compétences. »

Cette accréditation requiert six conditions que le CCIF a largement remplies :

- Être qualifié pour traiter des problèmes relevant de la compétence du Conseil Économique et Social
- Avoir des objectifs conformes aux buts et principes de la Charte des Nations Unies
- Disposer d'une représentativité réelle dans son champ d'activité propre
- Présenter des garanties suffisantes de responsabilité et de représentativité au point de vue de la structure et de son organisation
- Être en mesure d'apporter une assistance effective aux travaux du Conseil

L'obtention de ce statut consultatif spécial marque une nouvelle étape : celle de la pleine reconnaissance au niveau international du travail du CCIF dans la lutte contre l'islamophobie en France. Cette reconnaissance est le fruit de l'engagement sans faille de toutes celles et tous ceux qui ont participé, au sein du CCIF comme au dehors, à lutter contre ce fléau qu'est l'islamophobie. Au nom de tous les membres du CCIF, nous tenons à les en remercier.

Cette reconnaissance est l'annonce que le combat contre l'islamophobie doit et va continuer. Portée auprès des organisations internationales, la lutte pour faire respecter les droits de tous les citoyens musulmans aura davantage d'impact. Parce qu'entièrement convaincu que les citoyennes musulmanes et les citoyens musulmans ont le droit de vivre librement et pleinement leur foi, dans le strict respect de la législation internationale, le CCIF veillera, toujours et encore, à dénoncer, chaque fois que cela le nécessitera, le non-respect total ou partiel de la France dans ses engagements internationaux à l'égard de ses citoyens et habitants de confession musulmane.

Contact presse : Sumeja Rahmani - 06 15 95 72 31 – presse@islamophobie.net
Président : Samy Debah – 06 12 20 35 68 – samy.debah@islamophobie.net